débitants de boissons de la ville, pour l'organisation de jeux populaires, le jour du 14 juillet, à l'occasion de la fête nationale.

Les débitants qui désirent obtenir des lots et qui n'en ont pas eu pour la fête du travail du 1er mai, doivent, dès maintenant, en faire la demande sur papier libre et adresser celle-ci à M. le Maire de Roubaix.

Il ne pourra être tenu compte des demandes qui parviendront après le 21 juin, dernier délai.

Au Fonds municipal de chômage

Voici comment se répartissent les secours alloués pour la semaine du 27 mai au 2 juin : Chômeurs à 7 fr., 4.219; chômeurs à 4 fr., 653 ; conjoints à 4 fr., 1.079; ascendants à 4 fr., 43 ; mineurs à 3 fr. 50, 2.367, soit un total de 8.351 personnes pour une somme globale de 305.883 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions allouées par la ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 20 au 26 mai, se sont élevées à 13.691 fr. 37.

Après l'accident du carrefour des rues des Longues-Haies et des Filatures

Nous avons relaté hier, le grave accident survenu vendredi soir, au carrefour des rues des Longues-Haies et des Filatures.

A cet endroit, au moment où passait l'auto de M. Adolphe Debeyne, fabricant de meubles, Grand'Rue, un motocycliste, M. Adrien Dubruille, 25 ans, boucher, à Leers, survint brusquement et se jeta sur le côté gauche de la voiture.

L'état très grave du motocycliste — il avait le crâne fracturé — obligea son transfert immédiat à l'hôpital La Fraternité.

Pendant la journée d'hier, l'état de M. Dubruille s'est très légèrement amélioré, mais il inspire toujours de sérieuses inquiétudes.

Un fauteuil à bon marché

En ces quelques jours de beau temps, quelques cafetiers laissent à la terrasse pendant la nuit, leurs fauteuils et leurs tables, sans doute, bien imprudemment.

M. Jules Petit, 53 ans, cafetier, rue de la Gare, 122, a eu la fâcheuse surprise de voir dérobé pendant la nuit de vendredi à samedi, un de ses fauteuils de rotin.

Le cafetier a porté plainte et la police enquête.

SYNDICAT des PETITS PROPRIETAIRES ET BENEFICIAIRES des LOIS H. B. M. — Aujourd'hui dimanche 3 juin, de 11 h. à midi, permanence au siège, Café Destries, angle des rues du Chemin-Neuf et Leconte-Baillon. Renseignements sur tout ce qui touche la défense de la petite propriété et les lois H. B. M.

FÉDÉRATION NATIONALE et MUTUELLE des COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui dimanche 3 juin, de 10 h. à 12 h., permanence; les secrétaire et trésorier seront à la disposition des membres de la section, pour tous renseignements et règlement des cotisations, ainsi que les livrets d'épargne pour le report des intérêts. De plus, il est porté à la connaissance des anciens, n'ayant pas 45 ans revolus, que les certificats de présence, indispensables pour l'exemption de la revue doivent parvenir aux groupements respectifs pour le 10 juin, dernier délai. Ces derniers seront délivrés à la permanence ce jour, ainsi que la semaine jusqu'au samedi 9 courant.

AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Le service de secrétariat fonctionnera ce jour dimanche 3 juin, de 10 h à 12 h., au siège, 126, rue de la Gare; le secrétaire se tiendra à la disposition des membres pour: règlement de cotisations, adhésions nouvelles, renseignements divers, et vente des insignes du groupement.

UNION DES MAITRES-ARTISANS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce dimanche 3 juin, de 10 h. à 12 h., Café Pandore, rue Pauvrée, Roubaix, permanence: contrats d'apprentissage, mutuelle artisanale. Renseignements divers.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Permanence au siège, Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, ce dimanche 3 juin, de 10 h. à 12 h. Le jeudi, de 19 à 20 h., renseignements gratuits pour toutes questions intéressant les artisans.

COLONIE BELGE. — Aujourd'hui dimanche 3 juin, de 10 à 12 h., au siège social, 126, rue de la Gare, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles.

SYMPHONIE DES USINES GLORIEUX ET DE PIERREFONT. — Demain lundi 4 juin, répétition à 18 h. Programme nouveau pour excursion.

HARMONIE « LES INTIMES ». — Aujourd'hui dimanche 3 juin, à 10 h. 30, réunion de tous les musiciens avec instruments et petit pupitre, au Café Hages, contour du Sart à Flers, pour la procession.

RADIO-CLUB du NORD de la FRANCE. — Aujourd'hui, dimanche 3 juin, de 10 h. 30 à 11 h. 45, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch, Café des Arcades: renseignements, laboratoire, dépannages, bibliothèque. De service: M. P. Duthoit.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui dimanche 3 juin, à 10 h. 30, répétition générale.

Taverne EXCELSIOR - Lille
– Plats du jour exquis –
Siège de l'Olymp. Lillois.
– Bières Spaît, Munich, Perle EXCELSIOR.

CROIX

Réunion de l'Amicale Sainte-Anne

La réunion trimestrielle de l'Amicale aura lieu le lundi 4 juin, à 19 h. 30, à Sainte-Anne. Au cours de la soirée, présentation des souhaits de l'Amicale à M. l'abbé Drieux, nouveau curé.

DISTRIBUTION D'EAU. — Par suite de travaux, les rues de la Limite, H.-Derette, P.-Lafargue, St-Nicolas, St-Pierre, seront privées d'eau lundi, 4 juin, de 9 à 11 h.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence ce dimanche 3 juin, de 9 à 11 h., au siège, 7, rue Henri-Ghesquière.

PHARMACIEN DE GARDE. — Ce dimanche 3 juin, M. Fourlinie, place de la Liberté.

ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Ce dimanche 3 juin, permanence au siège, 7, rue Henri-Ghesquière, de 9 à 11 heures.

A la Jupe Elégante
22, rue du Maréchal-Foch, ROUBAIX
ROBES — MANTEAUX
Toujours des NOUVEAUX MODELES
98 f. Superbe MANTEAU Réclame 98 f.
DERNIERE MODE

WASQUEHAL

Un écolier est gravement blessé en jouant avec un chariot

Après la sortie de l'école du Capreau, plusieurs enfants prenaient leurs ébats dans la rue Voltaire. Parmi ceux-ci, un jeune Polonais, Waclaw Sadaj, âgé de 8 ans, dont les parents habitent la commune, 35, avenue Clemenceau, était monté sur une voiture d'enfant tenant lieu de chariot. Au cours de ce jeu, un camarade du Polonais voulut le faire descendre, mais le petit Sadaj ayant fait des difficultés, il eut la jambe gauche prise entre la roue et la lame-ressort du frêle véhicule au cours d'une descente forcée. Perdant son sang en abondance, le jeune écolier fut aussitôt transporté chez M. le docteur Butin fils, rue de Tourcoing, où on constata qu'il portait une coupure avec plaies contuses importantes de la jambe gauche. Le jeune blessé fut aussitôt conduit en voiture d'ambulance à l'hôpital La Fraternité, pour subir une opération.

POUR UNE ŒUVRE DE BIENFAISANCE. — Le Comité des fêtes du quartier des Boers fait savoir que le porc offert par M. Morael, son président d'honneur, sera joué aux dés, le dimanche 10 juin, jour de la course cycliste dans tous les cafés du quartier adhérents à la fête. Le rebattage définitif aura lieu le même jour, à 20 h., chez Decavèle, « Café du Gauquier ».

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Le mardi 5 juin, à 15 h., à la Salle des Fêtes de la Mairie, et jeudi, à 14 h. 30, à l'Ecole maternelle du Capreau, pour les lettres A à L.

AVIS AUX MILICIENS BELGES. — Les anciens militaires de l'armée belge qui désirent être exemptés de la revue dans leur pays en 1934, peuvent s'adresser à la Mairie, 2e guichet, pour obtenir le certificat de résidence qui leur est nécessaire. Se munir de la carte d'identité française.

CHIFFRE D'AFFAIRES (CAPREAU). — Perception au débit de tabacs 99, rue de Tourcoing, le jeudi 21 juin, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h., pour les commerçants payant mensuellement.

AMICALE DU CAPREAU. — La Commission de ce groupement se réunira demain lundi 4 juin, à 19 h., au local, Café Vandewalle, 2, rue Ch.-Colomb. Le Comité fait savoir que pour la classe scolaire, il n'y aura plus qu'une répétition par semaine, le vendredi, à 19 h., pour l'instruction des jeunes élèves tambours.

WATTRELOS

L'ESPIERRES A DÉBORDÉ

Samedi après-midi, vers 14 h. 30, par suite de la pluie abondante l'Espierres est sorti de son lit, et a inondé le quartier des Ballons, près du Bec d'acier et de la rangée Filette. Les eaux se sont retirées peu à peu vers 17 h.

UNE ESCROQUERIE AU CHOMAGE

La police municipale vient de mettre à jour une affaire d'escroquerie au chômage dans laquelle est impliqué un père de famille.

Depuis trois mois, M. Edmond Verhoest, né le 27 mars 1904, à Roubaix, exerçant le métier d'ajusteur-mécanicien, et domicilié rue Carnot, 317-2, venait pointer régulièrement au bureau de chômage. Or, la police apprit qu'il travaillait. Une enquête fut ouverte et le garde champêtre surprit l'ouvrier vendredi après-midi, alors qu'il était occupé dans l'atelier de M. Gustave Florin, marchand de cycles, 317-2, rue Carnot, chez qui il loue un appartement. Invité à se présenter au commissariat de police et interrogé, il ne fit aucune difficulté pour avouer qu'il travaillait depuis trois mois... mais sans recevoir de salaire, ajouta-t-il.

Au chômage, il touchait pour lui, sa femme et son enfant, et avait ainsi reçu la somme globale de 1.162 fr.

Un procès-verbal a été rédigé à sa charge pour escroquerie. M. Florin, qui l'a employé, a fait également l'objet d'un procès-verbal.

TOUS PRODUITS ETERNIT
DUQUESNOIS et VANPETEGHEM 99

La braderie de la rue du Moulin et de la rue Thiers

C'est le lundi 18 juin (ducasse) qu'aura lieu la grande braderie annuelle de la rue du Moulin et rue Thiers. Le Comité s'occupe activement pour donner à cette fête tout l'éclat désirable. Un grand jeu de dés (421) sera donné chez M. Louis Bénit, rue du Moulin, 26, au profit du Bureau de bienfaisance. Le mardi 19 aura lieu à 19 h. 30, l'élection du Maire de la commune libre du Moulin, avec participation de la grande fanfare du Moulin.

LE NOUVEAU BUREAU DE POSTES DE CHÉRENG

Grâce à l'initiative de la municipalité de Chéreng, à la tête de laquelle se trouve M. P. Lepers, cette commune est dotée maintenant d'une mairie digne d'elle, ainsi que d'un bureau de postes, qui, ainsi qu'on peut le voir par la photogravure ci-contre, est adjoint à l'Hôtel de Ville. (Ph. Leprêtre.)

POUR LA SALADE POUR LA FRITURE
L'HUILE EXQUISE DELPHINE
DANS LES BONNES ÉPICERIES : 5.25 LE LITRE
FABRIQUÉE ET MISE EN BOUTEILLES AUX HUILERIES DU NORD S.A. LOMME

UNE ARRESTATION POUR FRAUDE. — La brigade de la Martinoire a arrêté à la carrière Delcroix, Rolf Benire, 20 ans, sans domicile fixe, qui était porteur de 6 kil. 500 de tabac. Il a été conduit à Lille par les soins de la gendarmerie.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX. — La semaine prochaine, il y aura séances de consultations les mardi 5 juin, à 9 h., Docteur Bauwin; jeudi 7 juin, à 9 h., Docteur Montaigne; samedi 9 juin, à 15 h., Docteur Bauwin. — L'infirmière tiendra une permanence jeudi 7, de 15 à 17 h.

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution des bons de pain aux personnes inscrites au Bureau de bienfaisance se fera 15 bis, rue Jean-Jaurès, le mardi 5 juin, de 9 h. à 11 h. 30.

VACCINATIONS ANTIDIPHTERIQUES.— En plus des vaccinations déjà annoncées, M. le Docteur René Leplat procédera demain lundi 4 juin, à la vaccination des élèves des écoles ci-après : à 16 h. 15, Ecole de garçons du Ploufs; à 16 h. 40, Ecole des garçons de la Bajllerie.

PHARMACIEN DE SERVICE ce dimanche 3 juin, M. Dobritz, rue Carnot, 1.

AUX GROUPEMENTS BELGES. — Aujourd'hui dimanche 3 juin, service de secrétariat de 9 à 11 h. Après ce jour, on ne délivrera plus de certificats de présence, dispensant les militaires belges d'assister aux revues en Belgique. Les anciens prisonniers de guerre et internés sont instamment priés de remplir les formules de demandes du chevron de front et ceux dont la demande a été rejetée doivent signer la formule d'appel contre cette décision. Tous les renseignements seront donnés au Secrétariat.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui dimanche 3 juin, à 10 h. 45, rassemblement des musiciens au siège de la société, Café Delteur, pour participer à la procession, paroisse Saint-Maclou.

A LA RENAISSANCE CHORALE. — Répétition générale le mardi 5 juin, à 19 h. 30, au local. Instructions pour le festival d'Armentières et dernier délai d'inscription.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Réunion ce dimanche 3 juin, à 10 h. 30, Café Moreau, rue Faidherbe. Se munir du cahier de pas redoublés.

LANNOY

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs demain lundi 4 juin, à 10 h., à la Mairie.

FLERS

APRÈS L'AUGMENTATION DES IMPOTS COMMUNAUX

Le Syndicat des contribuables a tenu vendredi soir une imposante réunion publique, au siège de sa section locale, café Coucke, angle des rues Jean-Jaurès et de Wasquehal, à Flers-Breucq.

Le secrétaire général, M. E. Deffontaine, fit un historique des impôts communaux et signala l'anomalie qui existe entre la diminution des impôts d'Etat et les impôts communaux, qui ne cessent de s'accroître.

Il donna ensuite de nombreuses précisions sur l'action concertée des contribuables à Wattrelos, Lannoy et les résultats obtenus.

L'assemblée désigna un comité de cinq membres, pour solliciter une audience au maire.

La question du loyer matriciel et des taux abusifs de répartition fut longuement commentée. Quant à la taxe vicinale, plusieurs contribuables se montrèrent disposés à offrir au Conseil municipal des journées de prestation individuelle. Les personnes désirant participer bénévolement aux travaux de voirie, sont priées de s'inscrire au café Coucke.

Après un dernier échange de vues, l'ordre du jour suivant fut voté à l'unanimité:

Les contribuables de Flers-Breucq et Flers-Bourg expriment leur mécontentement de l'importante augmentation des impôts de cette année, recommandent à leurs élus de pratiquer toutes les économies possibles, font confiance au Syndicat des contribuables pour faire toute suggestion utile et demandent aux contribuables de toutes opinions, de se joindre à eux pour obtenir que la réforme des finances locales soit étudiée et appliquée en même temps que la réforme fiscale générale.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception pour la Section du Bourg, le lundi 4 juin, de 9 à 10 h., à la Mairie; pour la Section du Breucq, le même jour, chez M. Paul Méplon, débitant de tabac, rue Jean-Jaurès, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

LYS

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs le lundi 4 juin, à 9 h., à la Mairie.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Danaels, 24, rue de Lannoy.

HEM

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un chauffeur d'auto de chez MM. Declercq frères, apprêteurs, rue de Lille, M. Alfred Farvacques, 56 ans, s'est fait des contusions en manipulant un galet de fonte.

VISITE DU CONTROLEUR à la Mairie, le jeudi 7 juin, de 14 h. 30 à 17 h.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception le 5 juin 1934 : de 14 h. à 14 h. 45, chez M. Jassmeu, à Trois-Baudets; de 15 à 16 h., chez M. Duquesne, à Sûrir.

TOUFFLERS

Le soixantième anniversaire de l'Harmonie municipale

Nous avons dit récemment que l'Harmonie Municipale se disposait à fêter le soixantième anniversaire de sa fondation, le dimanche 22 juillet.

Nous donnons aujourd'hui l'historique de cette société:

Les débuts

Un groupe de neuf musiciens habitant Toufflers et faisant partie de la Musique Municipale de Sailly, se réunissaient le dimanche à tour de rôle chez l'un d'eux pour faire de la musique. A la suite de

M. Henri Bayart
capitaine-fondateur de l'Harmonie municipale

ces réunions, ces musiciens décidèrent de former une société et, le 8 décembre 1873, les premières démarches étaient faites pour la constitution de la « Fanfare de Toufflers ».

Le 14 décembre 1873 une réunion eut lieu au « Grand Cabaret », qui fut choisi comme siège. M. Auguste Beghin fut désigné comme directeur, fonction qu'il remplit jusqu'en 1919. M. Alphonse Pres était nommé sous-chef et M. Charles Arme, président.

En vue de mettre sur pied rapidement la société, des cours de solfège furent donnés tous les jours par le sous-chef, ceux d'instrument trois fois par semaine par le chef. D'heureux résultats vinrent

(Ph. Delreux.)
M. Auguste Béghin, *président fondateur* — M. Alfred Gahyde, *président d'honneur*

couronner les efforts de ces dévoués professeurs et la société, quelques mois plus tard, arrivait à donner sa première audition en l'église de Toufflers: c'était le jour de Pâques 1874. La même année, le 26 juillet, la société, composée de trente-huit membres, donnait sa première audition au dehors, à Marcq-en-Barœul, où directeur et musiciens furent chaleureusement ovationnés.

De 1875 à 1914

En 1875, le président, M. Armé, receveur des douanes, appelé par l'administration supérieure dans une autre localité, fut remplacé par M. Jean-Baptiste Delepaque, brasseur.

La société continua par la suite à prêter son concours aux fêtes locales et à celles organisées dans les communes voisines. Ses auditions furent toujours très appréciées, grâce à la baguette énergique de son directeur, M. Auguste Beghin.

En 1885, M. Delepaque, maire de Toufflers, abandonna la présidence. La Fanfare de Toufflers fut alors administrée par M. Auguste Beghin, son chef et M. Ferdinand Lefebvre, secrétaire-trésorier, jusqu'en 1896, date de la nomination de M. Paul Bont comme président de la société, poste que celui-ci occupa jusqu'en 1919.

En 1908, la société était dotée de son premier uniforme.

La guerre de 1914 arrêta la marche ascendante de la société. Vingt-quatre de ses membres furent appelés sous les drapeaux et six d'entre eux versèrent leur sang pour la défense du pays. Ce sont MM. Charles Pauwels, secrétaire; Raoul Duquesnoy, Albert et Alfred Dumont, Henri Buyckaert et Lucien Deldicque.

Après-guerre

Après la guerre, en 1919, la société se réorganise. M. Auguste Beghin, qui en avait assuré la direction pendant quarante-cinq années, devint président, avec comme vice-président M. Emile Deroubaix, décédé en 1931 et M. Henri Bayart, capitaine-fondateur, fonction qu'il occupe encore actuellement. M. Marcel Deroubaix était nommé secrétaire; M. Georges Willems, trésorier et comme commissaires, MM. Alphonse Boussemart, Alfred Dubar, Félix et Léon Lefebvre, Jules Deroubaix.

M. Ferdinand Delattre, sous-chef, fut nommé directeur de la société, avec comme collaborateur M. Jules Vanoote, sous-chef, qui se chargea de la formation des élèves, qui devaient remettre sur pied la société de musique que la guerre avait désorganisée.

Sous la direction de M. Ferdinand Delattre, grâce à son impulsion et à son grand dévouement pour la Fanfare de Toufflers, la société alla toujours en progressant et obtint de nombreux succès qui firent l'honneur de la commune.

En 1924, un nouvel uniforme vint remplacer celui d'avant-guerre, dont l'acquisition fut obtenue grâce au bienveillant concours de l'administration municipale, et à la générosité des membres bienfaiteurs.

En 1925, voulant donner plus d'extension à la société, une Commission civile, composée de membres bienfaiteurs, fut créée et M. Alfred Gahyde fut désigné comme président d'honneur de la Fanfare de Toufflers. Il préside aux heureuses destinées de la société de musique depuis cette date, en y donnant tout son concours, son dévouement constant qu'il apporte en maintes circonstances et la grande sympathie qu'il témoigne envers les musiciens le font estimer de tous les membres, qui apprécient grandement les nombreux services qu'il rend ainsi à l'art musical.

Quelques modifications furent apportées à cette époque par suite du départ de la commune de MM. Jules Vanoote, sous-chef et Georges Willems, trésorier. Ces emplois furent dévolus respectivement à M. Charles Fores et à M. Julien Deroubaix, qui remplissent encore leurs fonctions actuellement.

Entretemps, le Gouvernement de la République française, en récompense des services rendus à l'art musical, décernait les palmes académiques à MM. Auguste Beghin, président - fondateur; Henri Bayart, capitaine-fondateur et Ferdinand Delattre, directeur.

(A suivre).

LEERS

LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni hier samedi, à 18 h., à la Mairie, sous la présidence de M. Emile Duez, maire, assisté de M. Emile Pottier, adjoint.

M. Céran Laublain, secrétaire de la Mairie, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est approuvé.

Compte administratif de 1933. — M. le Maire quitte la salle des séances et M. Alfred Echevin, doyen d'âge, le remplace à la présidence. Le compte administratif pour 1933 se traduit par 196.772 fr. 09 en recettes, 026.206 francs 06 en dépenses, d'où un excédent de recettes de 166.515 fr. 03.

A sa rentrée, M. le Maire reçoit de M. Echevin, au nom des conseillers municipaux, des félicitations pour sa bonne gestion.

M. le Maire remercie ses collaborateurs de leur dévouement et fait remarquer que l'administration a évité d'imposer de nouvelles charges aux contribuables.

Après explications fournies par M. Pottier, au nom de la Commission des finances, le budget additionnel de 1934 est adopté.

Fournitures scolaires. — Le cahier des charges pour fournitures scolaires en 1934-1935 est approuvé.

La séance publique est levée à 19 h.

La réunion du Racing-Club de Leers

C'est aujourd'hui, dimanche 3 juin, qu'aura lieu la réunion trimestrielle au siège du Racing-Club de Leers, à 9 h. 30.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS FRANCO-BELGES (Section de l'U.N.C.) — Aujourd'hui aura lieu la réunion trimestrielle de l'Amicale, à 17 h., au local, 2, rue de la Mairie. Plusieurs communications importantes devant être faites aux membres de la section, le Comité espère que vous aurez à cœur d'être présents à cette réunion.

COURS GRATUIT DE SOLFEGE. — Ce dimanche 3 juin, de 9 à 11 h., Café Prévot, 1, rue de Roubaix.

MUTUELLE « LA FAMILLE ». — Permanence ce dimanche 3 juin, de 11 à 13 h., au siège, Café Delrieux-Duclée, 33, rue de la Mairie.

CARNET DU JOUR

NAISSANCES

— M. et Mme Ch. Castel-Crikeler sont heureux de vous annoncer la naissance d'un fils, Albert. — Croix, le 26 mai 1934.

Cet avis tient lieu de faire part. 1786dd

— M. et Mme Léon Tiberghien-Cavrois sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils, Léon.

Tourcoing, le 23 mai.
1, rue de l'Alma.

Cet avis tient lieu de faire part. 525d

— M. et Mme Albert Voreux-Delannoy annoncent la naissance, le 28 mai, de leur quatrième enfant, qui a reçu au baptême le nom d'Antoinette.

144, rue du Bois, Tourcoing.
Mercredi 6 et jeudi 7 juin.

Cet avis tient lieu de faire part. 524d

FIANÇAILLES

— Madame J. Leplat-Lorthiois nous prie de vous annoncer les fiançailles de sa fille Henriette avec Monsieur Charles Pollet-Tiberghien.

Cet avis tient lieu de faire part. 36d

UN MOBILIER DE CHAMBRE ou de SALLE A MANGER ne s'achète jamais avant d'avoir consulté Paul LEROY, 4, rue de Lille (face Monum. aux Morts).9d

MARIAGES

Mardi dernier a été célébré en l'église Saint-Christophe à Tourcoing, le mariage de Mlle Francine Pecque, fille de M. Richard Pecque, architecte et de Mme née Desurmont, avec M. René Bommenel, lieutenant de spahis, fils de M. et Mme Marie Louis Bommenel-Desurmont, de Marcq-en-Barœul.

Le consentement des jeunes époux fut reçu par M. l'abbé Mongveaux, ami des familles, qui prononça l'allocution de circonstance et célébra le Saint-Sacrifice.

Les témoins étaient MM. J. Gouby et André Pecque, ami et frère des mariés.

Dans les stalles, nous avons noté la présence de M. le chanoine Cousin, doyen de la paroisse, MM. les abbés Marescaux, Dethoor, vice-doyen honoraire, Van Aght, Croop, vicaires de la paroisse, etc...

Une nombreuse assistance, rehaussée de la présence d'officiers en tenue, assistait à la cérémonie, au cours de laquelle la chorale mixte de Saint-Christophe interprèta un programme choisi.

Après la cérémonie, les familles reçurent leurs invités à la sacristie.

— Samedi, à 11 h. 30, a été célébré en l'église Saint-Jacques, à Douai, le mariage de Mlle Marie-Brigitte Dupont, fille de M. et Mme Xavier Dupont-Lhotellain avec M. Mabille de Poncheville, fils de M. et Mme Henri Mabille de Poncheville-Dhautuey et petit-fils de M. Henri Mabille de Poncheville, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Tourcoing

Aujourd'hui, dimanche 3 juin :

Hôtel de Ville: Etat-Civil: de 9 h. à 12 h.
Bains: 8 h. à 12 h.
Bibliothèque Communale: 10 h. à 12 h.
Bibliothèque Populaire: 9 h. 30 à 11 h. 30.
Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30.
Musée: 9 h. à 13 h.
Médecins de service. (A n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille): MM. les docteurs Devernay, 94, rue Winoc-Chocqueel. Tél.: 2.16 et Defosses, 108, rue de la Cloche. Tél.: 0.03.

Les pharmaciens de garde: MM. Boyaval, 8, Place Charles-Roussel et Rasse, 50, rue de la Croix-Rouge.

LES MANIFESTATIONS:

Le 40me anniversaire de la Société des Anciens sous-officiers. (Voir programme en locale).

Procession de la Fête-Dieu: à 15 h. 30, champ de courses du Brun-Pain.

Noces d'or des époux Dutrieux: à 10 h., en l'église Sainte-Anne.

Ducasse du quartier des Phalempins.

LES RÉUNIONS:

A 9 h. 30: Mutuelle-loyer Notre-Dame, salle Jean-Jaurès.

A 10 h.: Anciens combattants républicains, 57, rue du Hase.

LES CONCERTS:

A 12 h.: Grand'Place, par l'Harmonie municipale.

A 17 h.: Grand'Place, par l'Harmonie des Mines de Bruay.

La grande procession de la Fête-Dieu

Comme l'année dernière, la procession de la Fête-Dieu se déroulera ce jour, au champ de courses du Brun-Pain, avec le concours des six paroisses: Saint-Christophe, Notre-Dame, Sacré-Cœur, Notre-Dame de Lourdes, Sainte-Anne et Saint-Blaise.

Tous les groupes devront être en place sur le terrain, pour 15 h. 15 et à 15 h. 30 la cloche de l'église Sainte-Anne annoncera la mise en marche du pieux cortège.

Le Saint-Sacrement quittera la chapelle du patronage de la rue du Brun-Pain pour rejoindre la procession, qui se déroulera au chant de cantiques et à la cadence de marches religieuses exécutées par l'Harmonie du Brun-Pain.

Pour mieux permettre à la foule présente de participer aux diverses cérémonies, des diffuseurs seront installés sur le terrain et répandront les chants auxquels toute l'assistance pourra mêler sa voix.

Si le temps est favorable, cette grande fête religieuse rappellera les grandes manifestations publiques de jadis.

Il reste entendu que si le temps était par trop défavorable, la procession se déroulerait dans chacune des paroisses, à l'issue des vêpres.

Fédération des Amicales de l'Enseignement libre de Tourcoing — Les hommes et jeunes gens des paroisses participant à la procession en l'honneur du Très-Saint-Sacrement qui se déroulera au Champ de courses et faisant partie des Amicales de l'Enseignement libre sont invités à se grouper autour du drapeau de la Fédération. Rassemblement au patronage Sainte-Anne, à 15 h.

TERRIBLE ACCIDENT

Les plus terribles ne sont pas les plus apparents. Ainsi, les vers, dans le secret de l'intestin, font des ravages dangereux. Evitez-les grâce à une cure de bon « Vermifuge Lune », qui chasse tous les vers en 3 jours. La santé, avec les belles couleurs, revient tout de suite. Aucun autre Vermifuge ne peut le remplacer : sa formule est nouvelle et donne scientifiquement pour une cure complète. Vendue 6 fr. Pharmacies.d

Une nouvelle réponse de M. Inghels, président de la Commission des hospices à M. Deborghère membre de cette Commission

Pour faire suite à la polémique actuellement en cours entre M. Deborghère, adjoint et membre de la Commission des Hospices et M. Inghels, président de cette Commission, celui-ci nous adresse la nouvelle lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef,

Vous avez fait paraître dans votre édition du 30 mai, la réponse de M. Deborgher à ma lettre du 26.

M. Deborgher se plaint de ce qu'il appelle notre diatribe, ce qui démontre que la vérité est souvent difficile à digérer. Il nous accuse en outre d'avoir répondu à côté des questions qu'il avait posées et qu'il réédite. Et pourtant, s'il veut bien se donner la peine de relire, il s'apercevra qu'au contraire nous n'avons omis aucune demande.

S'il y a quelqu'un qui répond à côté ou ne répond pas du tout, c'est lui.

Il s'étonne que nous parlions du manque d'entretien de l'Hôpital et rappelle à ce sujet la Congrès de 1928 où des sommités médicales se seraient, paraît-il, extasiées, excuses du peu, devant la propreté et la bonne tenue de l'établissement. Je serais heureux d'être en possession des commentaires de ces personnalités auxquelles on a fait parcourir dans l'hôpital un circuit des plus réduits, soigneusement préparé pour les besoins de la cause. Nous sommes, par contre, à la disposition des curieux pour leur montrer ce qu'était l'hôpital avant notre arrivée et ce que nous en avons fait. Malgré les grosses dépenses que nous avons dû engager pour le remettre en état et aménager les nouveaux services, dépenses que M. Deborgher appelle excessives et que nous avons jugées indispensables, il existe encore un témoin de nos dires : c'est le quartier des contagieux qui est resté tel qu'il était et qui sera l'objet de notre dernière préoccupation; qu'on le visite et qu'on le compare au reste de l'établissement. D'ailleurs, s'il nous fallait chercher chez des personnalités dévouées mais dispersées aux quatre coins de la France, nous en appellerions plutôt au corps médical de Tourcoing qui a pu juger et approuver nos efforts. Plairait-il à M. Deborgher de le consulter ?

Il préfère, sans doute, étouffer en bloc certaines précisions que nous lui avons déjà données et que nous renouvellerons sous forme de questions précises :

Est-il vrai qu'aux Hospices les vieillards étaient couchés sur des mauvais lits en fer sans sommiers et recouverts de paillasses qui ventaient l'urine ?

Est-il vrai que la nuit ils disposaient de vieilles tinettes en bois qui empestaient les chambres ?

Est-il vrai qu'on leur octroyait tous les 15 jours une paire de chaussettes ?

Est-il vrai qu'à l'Hôpital les murs étaient blanchis à la chaux et que certaines salles n'avaient pas été remises en état depuis 12 ans.

Est-il vrai que les enfants contagieux étaient mélangés aux autres, ce qui, à notre connaissance, a eu même entraîné le décès d'un jeune malade ?

Est-il vrai qu'à côté du garage existaient des bâtiments infects dans un état de délabrement inconcevable ?

Est-il vrai que l'Hôpital ne disposait même pas de bains-douches ?

Est-il vrai que les égoûts y dégageaient des odeurs pestilentielles et que les caves étaient d'une saleté repoussante ?

Est-il vrai que seul M. Deborgher a considéré tout cela comme parfait et s'est refusé à voter la délibération qui devait y porter remède ?

Car aux Hospices nous prenons une délibération pour chaque objet de notre activité qui y est régulièrement assujetti et en ferons la preuve à M. le Préfet du Nord. M. Deborgher sait d'ailleurs qu'un établissement hospitalier ne pourrait engager une dépense supérieure à 6.000 francs sans une délibération et un marché signé de 4 administrateurs et autorisé par l'autorité supérieure. Ainsi donc lui seul parmi les administrateurs se prétendrait ignorant de tout alors que les autres se déclareraient satisfaits ?

Il s'indigne de ce que nous avons osé dénoncer l'incurie que nous avons constatée en nous parle de M. Dron. Car c'est lui qui porte tout cela au compte de M. Dron ; ce n'est pas nous. Aussi avons-nous renvoyé certains des mauvais serviteurs de M. Dron qui sont les vrais responsables et il s'en plaint. Il fait l'éloge de ces nouveaux collaborateurs et nous reproche de les avoir remplacés. Je regrette de devoir lui donner un aperçu de leur gestion.

Faut-il dire qu'aux Hospices nous avons dû nous séparer du chef du pharmacien parce qu'il confondait trop facilement ses intérêts particuliers avec ceux de l'établissement ? N'avait-il pas acheté pour un prix exorbitant à son propre fils un appareil de T.S.F. et 2 pick-up dont l'un n'a jamais pu être retrouvé. Faut-il ajouter que son mobilier avait été fabriqué par les ateliers des Hospices ; qu'il s'occupait d'assurances pendant les heures de son travail normal, qu'il assurait les bâtiments des Hospices et qu'il empochait les ristournes des coopératives de liqueurs.

Est-il vrai qu'un homme en lequel M. Dron avait toute confiance se permit d'acheter sans en référer à personne 40 tonnes de mélasse pour la Ferme qui en possédait déjà une quantité de 5.000 kgs largement suffisante pour les besoins d'un an et que cette opération fut réalisée sur la base de 88 frs les 100 kgs alors que le prix normal était à ce moment de 72 francs ?

Ce même homme n'achète-t-il pas à son fils une automobile, vieille de 10 ans, payée le compte d'un établissement charitable ? Et ce monsieur n'est-il pas de la fédération républicaine ? N'était-ce pas lui qui achetait les vaches destinées à la Ferme de la Bourgogne sans y rien connaître et pour un prix exorbitant ?

Faut-il faire des comparaisons sur ce point entre le passé et le présent et le rappeler, comme l'a fait M. Deborgher tout récemment devant des personnalités connues, que tout allait bien auparavant à la laiterie et que tout y va mal maintenant ? Si M. Deborgher veut à ce sujet citer précisément qu'il aura provoquées, qu'il le dise, je les lui donnerai. Qu'il sache qu'actuellement nous sommes fiers de pouvoir affirmer que le lait de la Bourgogne est vraiment très bon et qu'un certain nombre d'analyses en font foi, l'espèce celui qui se montre disposé à détruire les œuvres de M. Dron, ce n'est pas nous, mais lui.

Et puisqu'il se pose en « administrateur consciencieux, conscient de son responsabilité » il est étonnant qu'il ait jugé utile, au Dispensaire, de prendre des responsabilités sans l'avis de personne. Il s'est institué non seulement membre de cet organisme, mais encore président, sans avoir aucune qualité pour en faire partie, sans y être délégué par personne. Cette comédie a duré 4 années pendant lesquelles on trouverait vraisemblablement trace de convocations régulières du Comité de l'œuvre qu'il nous a fallu reconstituer. Cependant, M. Deborgher engageait des dépenses sur la caisse du Dispensaire, dont quelques-unes sont surprenantes ou méritent un examen sérieux : le Dispensaire avait-il besoin de deux coffres-forts achetés à un ami de la fédération républicaine ? Etait-il nécessaire qu'il achète d'un tableau de 500 francs sans aucun rapport avec son objet ? Avons-nous pu jusqu'ici obtenir la moindre justification des 9.